

Suppression des pailles plastiques : une situation complexe pour les pailles accolées aux briquettes.

Pourquoi une paille sur les briquettes de boisson ?

Les petites briques, ou briquettes de boissons s'adressent préférentiellement aux enfants et sont essentiellement destinées à un usage nomade. Pour remplir cette fonction, il faut donc fournir le système qui permette au consommateur de consommer en toute sécurité la boisson contenue dans la briquette, ce que permet la paille.

Quel est le rôle de la paille sur les briquettes de boisson ?

La paille permet d'assurer une consommation du produit en toute sécurité, en particulier sanitaire. Elle doit être suffisamment longue pour aller au fond de la briquette et ainsi éviter tout gaspillage alimentaire. Mais la paille doit également permettre de percer l'opercule de l'emballage qui assure la stérilité du produit. De ce fait, elle doit avoir certaines caractéristiques :

- Être suffisamment solide/robuste pour percer l'opercule et pour résister à la chaîne de distribution (transport, logistique, disponibilité en rayon),
- Être souple et articulée pour ne pas être dangereuse.

Existe-t-il aujourd'hui des alternatives aux pailles alimentaires en plastique pour les briquettes ?

Les fournisseurs de pailles et les fabricants de briquettes ont bien conscience des enjeux environnementaux et travaillent depuis plusieurs mois, voire années, au développement de solutions alternatives aux pailles plastiques. Cependant, à ce jour, il n'existe pas vraiment de solution qui permette de remplacer ces pailles sur les briquettes à une échelle industrielle pour l'ensemble de la demande.

Quels sont les freins rencontrés ?

Les fournisseurs travaillent en effet encore à la mise au point de ces solutions alternatives, tant dans la qualité de la paille que dans sa forme et sa solidité. Pour remplacer les pailles plastiques sur les briquettes, il faut en effet repenser l'ensemble de l'emballage. Les industriels doivent ensuite disposer de certificats d'aptitude au contact alimentaire afin de s'assurer de la sécurité sanitaire pour les consommateurs, qui sont longs à obtenir. Enfin, il faut procéder à des tests sur les lignes de production des fabricants de boissons afin de s'assurer de la compatibilité de ces solutions avec les outils de production actuels.

A quand estimez-vous possible de remplacer totalement les pailles actuelles ?

La R&D initiée par les opérateurs est sur le point d'aboutir mais l'échéance du 1^{er} janvier 2020 ne permettra pas de mettre sur le marché une offre qui réponde pleinement aux exigences sanitaires, environnementales et techniques à une échelle industrielle pour l'ensemble de la demande.

Notre secteur a également une contrainte supplémentaire qui est celle de la DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale). Pour répondre à la loi EgAlim, il faudrait supprimer les pailles dès le mois d'août. C'est une impossibilité technique qui risque par ailleurs d'engendrer du gaspillage (destruction de lots) avec des impacts économiques importants.

Aussi, à l'heure actuelle, les opérateurs estiment que les solutions alternatives pourraient être opérationnelles à une échelle industrielle courant 2021. Il est donc proposé que la fin de mise à disposition des pailles plastiques sur les briquettes soit alignée sur les délais de la directive Single-Use Plastics, à savoir le 3 juillet 2021.